

SR - 6. Jan. 76 14.

✓ t. 311 Bangladesh - CG/sg
t. 751.56

Berne, le 4 janvier 1977

Police fédérale des étrangers

3003 B e r n eConfidentielEnfants adoptés - Terre des Hommes

Monsieur le Directeur,

Nous nous référons à la lettre que vous a adressée notre Ambassade à Dacca, en date du 4 août 1976, concernant le problème de l'adoption d'enfants par l'entremise de l'organisation "Terre des Hommes", Lausanne.

Nous nous associons à la réflexion de notre chargé d'affaires qu'il est faux de sortir ces enfants bengalis de leur environnement, donc de les déraciner, et qu'il convient au contraire de les aider sur place. Par contre, nous nous distançons résolument des arguments qu'il avance dans ce contexte. Les réflexions d'inspiration raciste que lui dicte la situation au Bangladesh doivent, à notre avis, être énergiquement rejetées. Pour nous seule importe en effet la volonté de maintenir des êtres humains dans leur milieu et de leur permettre un développement harmonieux.

Nous tenions, au nom d'une conviction profonde, à vous faire part de ces brèves réflexions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Délégué à la Coopération
technique

(M. Heimo)